

Bruxelles, le 4 mars 2024
(OR. en)

7163/24

ECOFIN 260
UEM 52
SOC 163
EMPL 91

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
Objet:	Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes - Investir dans le capital humain pour stimuler la productivité et les perspectives de croissance

Les délégations trouveront ci-joint une note élaborée par la présidence, intitulée "Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes", en vue du débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil Ecofin du 12 mars 2024, à laquelle les ministres de l'emploi et des affaires sociales ont également été invités.

REFORMES ET INVESTISSEMENTS SOCIAUX POUR DES ECONOMIES
RESILIENTES

- Investir dans le capital humain pour stimuler la productivité et les perspectives de croissance -

Contexte socio-économique

L'UE est confrontée à un défi considérable en matière de compétitivité, non seulement en ce qui concerne nos performances au sein de la concurrence mondiale, mais aussi le renforcement de notre marché intérieur. Alors que la productivité est le principal moteur de la compétitivité et de la croissance, la croissance moyenne de la productivité a stagné dans l'UE ces dix dernières années, les défis liés au coût de la vie persistant par ailleurs¹. À la suite du rebond économique enregistré après la crise de la COVID-19, la croissance économique a été freinée en 2023 et l'UE a entamé l'année 2024 avec une économie plus fragile que prévu. Toutefois, le marché du travail de l'UE reste solide, le taux d'emploi ayant atteint un niveau record de 75,4 % en 2023.

Malgré les résultats globalement positifs, les marchés du travail sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre et de compétences d'un niveau historiquement élevé. Ces pénuries constituent des goulets d'étranglement pour la productivité et le potentiel de croissance, ainsi que pour la transformation écologique et numérique de l'économie. Des réformes et des investissements sont nécessaires pour faire en sorte que les pénuries et les inadéquations de main-d'œuvre et de compétences soient traitées de manière adéquate, tout au long de la transition vers une économie de l'UE numérique et neutre en carbone².

¹ Voir l'examen annuel 2024 de la croissance durable.

² Voir le rapport conjoint sur l'emploi 2024.

Relever le défi de la compétitivité constitue une priorité absolue de la présidence belge et restera probablement un point essentiel du prochain programme stratégique. Les pénuries de main-d'œuvre et de compétences ont une incidence négative sur la productivité, ce qui entrave la compétitivité et les perspectives de croissance économique de l'Europe. La transformation écologique et numérique de l'économie de l'UE entraîne des besoins et des défis très importants en ce qui concerne le perfectionnement et la reconversion professionnels de la main-d'œuvre en termes d'emplois de qualité et de conditions de travail, afin qu'elle reste adaptée au marché du travail de demain. Les inégalités et les disparités territoriales persistantes, y compris en ce qui concerne l'accès aux services d'intérêt général, à une éducation de qualité et au développement des compétences, continuent toutefois d'empêcher certains groupes de la population de développer pleinement leur potentiel. Parallèlement, le vieillissement rapide de la population européenne devrait entraîner une diminution significative de la main-d'œuvre dans les années à venir, ce qui aura également des répercussions négatives sur l'offre de main-d'œuvre et de compétences, tandis que l'UE accuse un retard par rapport à d'autres zones géographiques pour ce qui est de sa capacité à attirer des travailleurs hautement qualifiés en provenance de pays tiers. Pour toutes ces raisons, il faut adopter des approches innovantes à l'égard des stratégies qui considèrent l'investissement dans le capital humain comme un atout essentiel pour l'Europe.

Dans ce contexte, le 28 novembre 2023, le Conseil, réuni en formation EPSCO, a approuvé l'[avis](#)³ du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale sur la valeur ajoutée de l'investissement social et le rôle de la *filière* EPSCO du Conseil dans la gouvernance du Semestre européen. L'investissement social se définit comme des dépenses publiques liées aux investissements et aux réformes⁴ qui, non seulement ont une finalité sociale, mais sont censés avoir des effets sur la croissance économique du fait de leur incidence sur le capital humain et la productivité, notamment grâce à une meilleure capacité d'innovation et à l'absorption de nouvelles technologies et/ou à l'offre de main-d'œuvre⁵. L'investissement social comprend donc:

- **l'apprentissage tout au long de la vie et le perfectionnement et la reconversion professionnels** de la population adulte, qui favorisent une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de compétences, avec des répercussions positives sur l'intégration dans le marché du travail et le potentiel de croissance;

³ Doc. ST 15418/2/23.

⁴ Dans le domaine des compétences, de l'emploi et des politiques d'inclusion.

⁵ La qualification des dépenses sociales en tant qu'investissement est donc fondée sur leur incidence sur la croissance, ce qui est l'objet de la présente note. Ce faisant, l'objectif est d'identifier les mesures sociales qui contribuent directement à la croissance économique. Cela ne signifie pas que les autres types de dépenses sont moins utiles.

- **l'éducation**, en particulier **des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants abordables et de qualité**, qui contribuent à fournir une base solide pour la poursuite de l'apprentissage à un stade ultérieur de la vie pour tous les enfants, tout en facilitant la participation de leurs parents au marché du travail, notamment en favorisant l'emploi des femmes;
- **des politiques actives du marché du travail**, qui facilitent l'entrée sur le marché du travail ainsi que la correspondance entre l'offre et la demande d'emplois et les emplois de qualité, et soutiennent les transitions professionnelles (en simplifiant les ajustements structurels de l'économie), favorisant ainsi une croissance inclusive et durable;
- des politiques visant à prévenir les maladies liées au travail et à **intégrer dans le marché du travail les personnes handicapées et/ou les travailleurs après un épisode de maladie**;
- des réformes visant à **réduire la segmentation du marché du travail** et des réformes des **systèmes de taxation et de prestations sociales** afin de favoriser la participation au marché du travail et des emplois de qualité.

Mesurer les rendements économiques des réformes et des investissements dans le domaine social

Tout en reconnaissant le potentiel que représentent certaines réformes et certains investissements dans le domaine social pour la croissance économique, il est nécessaire de mieux étudier la meilleure manière d'évaluer ces rendements, qui dépendent de leur conception spécifique et du contexte de mise en œuvre. La quantification de ces rendements nécessite des outils d'analyse solides, des données administratives et des méthodes rigoureuses (telles que des analyses ex ante et ex post, des évaluations d'impact contrefactuelles et des analyses coûts/avantages), les États membres ne disposant actuellement pas toujours de la capacité administrative nécessaire pour s'en charger. **Des systèmes de suivi et d'évaluation adéquats, ainsi que des données détaillées, solides et accessibles, sont essentiels pour suivre l'efficacité et l'efficacé des réformes et des investissements sociaux.**

Afin également de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel, la Belgique et l'Espagne, exerçant la présidence du Conseil de l'Union européenne entre juillet 2023 et juin 2024, ont lancé un groupe de travail informel sur les investissements sociaux (IWGSI) afin d'améliorer la compréhension commune de l'incidence des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique et la cohésion sociale⁶. Deux axes de travail principaux ont été examinés au sein du groupe IWGSI:

- le premier portait sur les preuves empiriques des rendements microéconomiques et macroéconomiques des réformes et des investissements sociaux. Pour cet axe de travail, le groupe IWGSI s'est concentré sur les politiques actives du marché du travail, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants et la prestation de services;
- le second était orienté sur l'efficacité et l'efficacités de ces politiques. Les discussions ont notamment porté sur l'utilisation et la disponibilité des outils pour les analyses d'impact, sur la capacité statistique, ainsi que sur la gouvernance et la disponibilité des données.

Pertinence pour le Semestre européen

Une croissance économique durable et inclusive, la création d'emplois, la stabilité financière et des finances publiques saines sont au cœur du Semestre européen. Réduire les ratios d'endettement et les déficits à des niveaux prudents en tenant dûment compte des objectifs sociaux et en matière d'emploi et en renforçant la résilience sociale et économique et la convergence ascendante sont des objectifs clés de l'UE. **Il est donc essentiel de veiller à la bonne conception et à la bonne compréhension de l'incidence potentielle des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique, la viabilité budgétaire et l'équité sociale pour façonner les futures politiques économiques, sociales et de l'emploi de manière intégrée et pour utiliser au mieux les ressources publiques, en vue de renforcer la capacité de production de nos économies.**

⁶ Des représentants de tous les pays de l'UE ont finalement participé aux débats du groupe IWGSI, ainsi que des représentants de la Commission européenne, de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen et des partenaires sociaux européens. Les présidents du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale ont été invités à y participer dès le début, tandis que les présidents du Comité économique et financier et du Comité de politique économique y ont été invités à partir de décembre 2023. Une synthèse des principales conclusions du groupe IWGSI est disponible à l'adresse suivante: <https://employment.belgium.be/en/joint-meeting-ecofin-and-epsco-ministers>.

Questions aux ministres:

1. Quels sont selon vous les effets positifs des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique et la viabilité budgétaire? Quelles réformes sociales et en matière d'emploi récemment adoptées dans votre État membre ont contribué à accroître le potentiel de croissance?
 2. Comment renforcer encore la coopération entre les *filières* Ecofin et EPSCO afin de mieux évaluer l'incidence des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique, la viabilité budgétaire et la cohésion sociale dans le cadre du Semestre européen?
-